

**Assemblée générale**

Distr. générale
9 novembre 2010
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme**Forum social**

Genève, 4-6 octobre 2010

Mise en œuvre de la résolution 13/17 du Conseil des droits de l'homme, du 25 mars 2010, intitulée «Forum social»**Rapport d'information soumis par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme****Rectificatif****Paragraphe 23**

Lire comme suit la deuxième phrase

La Conférence des Parties a adopté la décision 2/CP.15 dans laquelle elle a pris note de l'Accord de Copenhague du 18 décembre 2009, aux termes duquel les États dont la liste figurait dans l'Accord sont convenus: a) qu'une forte diminution des émissions mondiales s'avérerait indispensable en vue de réduire ces émissions pour que la hausse de la température de la planète reste inférieure à 2 °C, et qu'ils prendraient, pour atteindre cet objectif, des mesures cadrant avec les données scientifiques et fondées sur l'équité; et b) que l'engagement collectif des pays développés consistait à fournir des ressources nouvelles et additionnelles de l'ordre de 30 milliards de dollars pour la période 2010-2012 et de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement⁷.

⁷ Pour le texte intégral, voir <http://unfccc.int>.